

## Une rentrée 2022 pas si bien orchestrée que ça!



ÉDITO Kelly COMPPER

Reprenons textuellement les premiers constats du Président de la République (extraits de son discours du 25 août 2022 à la réunion des Recteurs) :

« - ... *Quelque chose ne marche pas dans notre organisation collective...*

- *L'école de la République n'est pas à la hauteur...*
- *Les élèves sont malheureux, les parents d'élèves sont anxieux, les professeurs sont désabusés... »*

Nous voilà un mois après avoir accueilli nos élèves et ces propos, assez pessimistes, ne font que renforcer nos inquiétudes, et tout ce que nous dénonçons quotidiennement.

Nouveau ministre de l'Éducation Nationale, nouveau Recteur d'Académie en Guyane. Et pourtant, comment retrouver confiance dans l'institution qui ne se renouvelle pas, ne s'améliore pas, et pire, pousse vers la sortie ?

Nous devons reconnaître que globalement la charge de travail demandée, est devenue très lourde.

A cela s'ajoutent des sujets importants qu'il ne faut pas passer sous silence et que nous aurons à aborder comme par exemple :

- le climat scolaire délétère qui pèse sur les équipes des établissements (**qui nous poussent à demander des états généraux du climat scolaire depuis l'an dernier**) ;
- le sous-effectif déjà tant révélé des personnels de tous corps ainsi que la crise du recrutement bien connue chez nous ;
- la formation largement insuffisante des contractuels ;
- l'impact de la pauvreté sur la scolarité des élèves qui oblige les personnels à investir sur fonds personnels ;
- les conditions de vie et d'exercice sur les sites éloignés qui méritent d'être urgemment améliorées ;
- les diverses réformes qui mettent à mal la Profession ;
- l'Ecole Inclusive mise à mal par une gestion opaque ;

Cependant, au SE-UNSA Guyane, nous continuons de nous battre pour TOUS les personnels et notre représentativité nous oblige à être auprès de TOUS. Notre dernière bataille avec notre fédération l'UNSA Education le démontre : l'indemnité REP/REP+ **obtenue** pour TOUS LES METIERS de l'Éducation Nationale (**le combat continue pour les lycées !**).

C'est fort de tout cela, que vos voix seront essentielles pour les Elections Professionnelles qui auront lieu très prochainement ! Se battre se fait dans la constance, dans la durée ! C'est ensemble que nous réussirons !

### SOMMAIRE

- |                                     |                         |
|-------------------------------------|-------------------------|
| 1. Editorial                        | 4. Actualités 2nd degré |
| 2. Audiences                        | 5. Actualités 2nd degré |
| 3. Actualités 1 <sup>er</sup> degré | 6. Infos utiles         |

« L'Unsa,  
votre alliée du quotidien



L'enseignant  
Revue mensuelle  
Directeur de publication :  
Kelly COMPPER  
CPPAP n° 05 02 S 4336  
Imprimé par nos soins

## Audience au ministère de l'Éducation nationale

Le mardi 13 septembre 2022, le SE-UNSA Guyane et sa fédération UNSA-ÉDUCATION Guyane étaient reçus en audience ministérielle, en compagnie des autres sections UNSA-ÉDUCATION d'Outre-mer.



L'occasion a été donnée d'aborder les grandes problématiques de notre académie auprès des cabinets du Ministre des Outremer et de l'Education Nationale :

-la gestion des ressources humaines où il était important de signaler l'importance du respect et de la bienveillance à avoir envers tous les personnels, que ce soit dans les échanges, les requêtes et plus encore, le traitement des dossiers ;

- l'École Inclusive qui est dans une situation alarmante sur l'ensemble du territoire ;
- les conditions de vie et d'exercice des personnels ;
- le climat scolaire qui s'est considérablement dégradé.

Il nous a été assuré que le ministre de l'Education Nationale prévoyait de se rendre sur les territoires ultramarins.

Pour le SE-UNSA Guyane, nous devons construire un dialogue social de fond pour apporter de réelles solutions aux grandes problématiques vécues sur le territoire.

COMPPER Kelly

### Audiences auprès du Recteur

Le SE-UNSA Guyane a été reçu en audience les jeudis 29 septembre 2022 et 06 octobre 2022. La dernière s'est tenue en présence de nos délégués nationales Dorothee CRESPIER (Contractuels) et Emilie THEVENET-KAYSER (Ecole Inclusive), et de Pierre CHATEAU, secrétaire national pour l'UNSA EDUCATION.

La gestion RH notamment des contractuels, ainsi que la situation de l'Ecole Inclusive en Guyane étaient à l'ordre du jour.

A l'issue de cette rentrée scolaire des problématiques récurrentes ont été relevées et présentées au nouveau Recteur :

- Les difficultés d'affectation (retard, absence de barème et sentiment d'injustice générés...)
- Les délais d'obtention des attestations employeurs pour l'inscription au Pôle Emploi
- Des personnels en CDI non affectés et non payés
- Les délais anormalement rallongés d'obtention des CDI

L'administration évoque la restructuration des services RH et DPE qui a engendré des difficultés. Concernant l'école inclusive, les éléments complémentaires seront apportés lors du bilan de la rentrée prévu au Comité Technique qui aura lieu courant octobre.

Le SE-UNSA Guyane réaffirmé la tenue d'un Groupe de Travail contractuels, qui avait été acté, afin de mettre à plat le processus d'affectation.

**2022/2023 : L'ANNÉE DE TOUS LES DÉFIS**

Une fois de plus, cette année scolaire est un « bis repetita » des années précédentes.

En effet, de nombreux établissements de Guyane se retrouvent une nouvelle fois, en pénurie de personnels. Cela se compte, entre autres, par des réponses tardives aux recours ou encore les décharges de directions non assurées, qui ont mis à mal cette rentrée.

Et alors que nous entamons le mois d'octobre, une majorité d'enseignants œuvrent pour la réussite de leurs élèves, sans matériels et sans mobiliers.

Quant aux conditions déplorables presque qu'inhumaines que vivent nos collègues des sites isolés (coupures d'eau, d'électricité, logements insalubres, manque de transports), leur quotidien est un risque explosif qui mérite la plus grande attention.

Le SE-UNSA GUYANE reste en alerte afin de mener à bien tous les combats de cette nouvelle année qui est déjà bien intense.

Gaëlle LINA et Amandine ULLINDAH

**École inclusive**

*\*Le salaire de septembre n'ayant pas été versé pour les AESH, le SE-UNSA Guyane a rencontré le recteur afin d'avoir des informations. Le recteur rassure le personnel d'accompagnement en disant qu'un acompte serait effectué dès le 3 octobre et que le problème serait traité rapidement par ses services.*

*\*Mise en place des « heures connexes » Ce sont des heures dues, effectuées hors présence des élèves : les AESH effectuent 36 semaines devant élèves sur 41 semaines. (il manque 5 semaines). Ces heures tiennent compte des missions que l'AESH effectuent en lien avec l'exercice de ses fonctions, et ne peuvent être récupérées en heures d'accompagnements.*

*\*Le comité national de suivi de l'école inclusive veut mettre en place une « réflexion sur le fonctionnement de l'inclusion scolaire dans son ensemble » afin de mieux rapprocher les besoins des élèves et les capacités pour y faire face, ce qui passera par une évaluation des besoins des élèves, des accompagnements et des adaptations pédagogiques.*

*\***Formation** : Le SE-UNSA Guyane organise sa formation « École inclusive le 14 octobre 2022 à Saint- Laurent en présence d'Emilie Thévenet, secrétaire nationale Ecole inclusive et le vendredi 21 octobre 2022 à Cayenne.*

Stéphanie YOUNKE et Mylène MANIOC

**Les rentrées se suivent mais ne s'améliorent guère.**

***Après un mois de classe, on compte déjà un bon nombre de personnels en très grande souffrance.***

Nous tenons à saluer tous nos collègues qui, en pleine forme pour aborder l'année scolaire, ont été rapidement confrontés à des situations plus ou moins compliquées et déstabilisantes.

Nous vous avons relaté les conditions de travail insupportables que vivent les enseignants affectés à Camopi, Grand Santi, Maripasoula : carence au sein des RASED et autres dispositifs d'accompagnement, conditions de vie, d'hygiène déplorables...

A tout cela s'ajoutent d'autres problématiques, comme à Montsinéry où, l'ouverture d'une nouvelle école, le transfert d'élèves et d'enseignants de l'ancienne école à la nouvelle, sans anticipation, sans communication préalable avec l'équipe pédagogique en place, a entraîné stupéfaction, incompréhension, colère et stress !

Dans ces moments difficiles, vous êtes nombreux à demander conseil au syndicat.

Le SE-UNSA Guyane a toujours apporté son soutien à tous et a alerté à chaque fois, le Recteur de l'Académie, le préfet de Région ainsi que les élus territoriaux afin de solutionner ces diverses situations alarmantes, chacun en ce qui le concerne.

Marcel MERAN

**Indemnité REP/REP+ pour Tous les personnels**

Cette indemnité, créée en 2015, n'était pas versée à tous les collègues concernés. Certains personnels avaient été « oubliés » : AED, AESH, PsyEN EDO, IEN, conseillers pédagogiques ...

Pourtant, les conditions d'exercices sont difficiles pour tous les métiers exerçant en éducation prioritaire.

En 2021, le SE-UNSA et sa fédération l'UNSA-Éducation ont porté l'affaire en justice en déposant un recours devant le Conseil d'Etat.

Après avoir longtemps fait la sourde oreille, le gouvernement vient de céder puisqu'une enveloppe de 74 millions d'euros est prévue au budget 2023 pour élargir le versement intégral de l'indemnité.

**C'est une belle victoire du SE-UNSA et de l'UNSA-Éducation.**

## Revalorisation des ISSR, une avancée en demi-teinte

Suite à la revalorisation de 10% des indemnités kilométriques obtenue par l'UNSA Fonction publique en janvier, le SE-UNSA avait écrit au ministre de l'Éducation nationale pour demander la revalorisation de l'ISSR (Indemnité de Sujétion Spéciale de Remplacement), afin de prendre en compte la hausse du coût du carburant.

Les taux de l'ISSR seront donc revalorisés, avec effet rétroactif au 1er janvier 2022. Mais cette augmentation est inférieure à 10%.

En effet, l'ISSR est composée d'une part fixe liée à la fonction, et d'une part variable en fonction de la distance parcourue. Seule la part modulable a été revalorisée.

### À quand l'ISSR pour les contractuels ?

Le SE-UNSA a demandé que les contractuels puissent eux aussi bénéficier de l'ISSR. Cette revendication a recueilli l'approbation des autres organisations syndicales, à l'exception notable de la FSU qui s'est abstenue. L'administration s'est donc engagée à réétudier cette question à la rentrée.

Ingrid MENCE

### **VOIE PRO : Grève du 18 octobre 2022...Overdose de réformes !!!**

Depuis 3 mois, le président de la République et sa ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels ont multiplié des annonces inquiétantes pour réformer - **encore** - le lycée professionnel. Le flou demeure sur ce que le gouvernement entend faire.

#### **Des annonces inquiétantes :**

- Une augmentation de 50% des PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel)
- Des gratifications en Terminale bac pro et 2<sup>ème</sup> année de CAP
- Une autonomie accrue des lycées professionnels
- Une redéfinition des cartes de formation
- La gouvernance du LP par un professionnel du monde économique

**Le SE-UNSA appelle donc les personnels de la voie professionnelle à se mettre en grève le mardi 18 octobre, dans le cadre intersyndical, pour défendre les lycées professionnels, les personnels et l'enseignement dispensé à leurs élèves.**

- **NON à l'augmentation de 50% de la durée des PFMP**
- **NON à l'alignement de la voie pro avec l'apprentissage**
- **NON à une révision des cartes de formation en profondeur**
- **NON à la dégradation du statut et des conditions de travail des PLP !**

Laetitia FILLODEAU

### **L'académie de Guyane sans dirigeants pour le Sport Scolaire et l'EPS.**

*La promotion du sport scolaire et le renforcement du rôle des personnels d'inspection dans le pilotage de l'académie sont des objectifs de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. A cet effet des personnels sont recrutés et affectés au niveau académique.*

*Mais dans notre académie, les postes de directeur régional de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et d'inspecteur pédagogique régional sont vacants, l'un depuis janvier 2022 et l'autre depuis octobre 2022. De part leurs missions respectives et complémentaires, ils sont appelés à collaborer et à œuvrer pour le développement du sport et la formation de l'élève, citoyen de demain.*

*Face aux enjeux éducatifs, sociaux, environnementaux et sécuritaires, notre académie ne peut se permettre cette économie.*

**Le SE-UNSA interpelle le Recteur d'académie, garant de la mise en œuvre des notes de service, sur ces défaillances.**

Patricia PERLET

## Les PsyEN frôlent le burn-out...

Dans l'académie, la situation des psychologues de l'Éducation Nationale ne cesse d'empirer !

*Un corps déjà en sous-effectif*, avec un recrutement mis à mal du fait de l'obligation vaccinale, toujours d'actualité !

*Un corps en souffrance* avec des collègues qui ne parviennent plus à mener à bien leurs missions et à qui il est demandé encore de se

"sur-charger" et de se "sur-adapter" en comblant les manquements, de plus en plus nombreux.

*Un corps laissé à l'abandon* par une administration sourde aux multiples sollicitations !

Les élèves de l'académie ont besoin de psychologues en pleine santé pour un accompagnement à la hauteur.

***Ne pas user les ressources existantes !!!***

Néanmoins, malgré ces nombreuses difficultés, qui semblent augmenter avec les années, l'académie de la Guyane à la chance de pouvoir compter sur une équipe de psy EN (EDA/EDO) motivée et soucieuse du travail bien fait.

Respecter le personnel, les élèves et leur famille doit rester le fil d'Ariane de l'académie pour ainsi favoriser un meilleur travail en collaboration et permettre une réelle efficacité.

Audrée CHAMPLAIN

## ENTRÉE MÉTIERS

*Difficultés pour entrer en contact avec l'administration, manque d'informations, ou informations tardives sur les affectations, voici les constats des futurs stagiaires !*

*Conscient de l'importance de l'année de stagiarisation, le SEUNSA GUYANE rencontre l'administration pour faciliter l'entrée dans le métier de l'ensemble des stagiaires et des étudiants sur le territoire, suite à l'obtention du CRPE.*

*D'autre part, notre syndicat, alerté sur la situation des futurs collègues stagiaires n'ayant pas encore validé leurs mémoires de master 2, a rencontré la direction de l'Inspé. Une demande a été faite pour que ces stagiaires puissent présenter leurs mémoires avec un directeur de mémoire et ainsi bénéficier d'un délai supplémentaire avant d'être nommé fonctionnaire des écoles stagiaires.*

*Le SEUNSA invite l'ensemble des stagiaires qui rencontrent des difficultés à se rapprocher des responsables de branches.*

Mario LUCE

## VIE SCOLAIRE

### La sortie était catastrophique... la rentrée est pire pour les personnels vie scolaire...

Nous avons constaté, l'année dernière, que plusieurs établissements avaient fonctionné sans l'ensemble du personnel Cpe et AED !

- Les temps partiels ne sont pas remplacés, (jusqu'à 20% dans certaines « vie scolaire »), accentuant la pénibilité du travail du reste du personnel !

- Les établissements sont sous-dotés : pour une réussite de tous les enfants, il faudrait un Cpe pour 250 élèves (on frôle parfois les 500 !)

- Nous avons averti qu'il ne fallait pas créer des Cpe spécialisés en externat depuis la création des managers d'internat, les Cpe s'occupent des élèves du lever au coucher !

- Nous rappelons que nous soutenons l'ensemble des collègues logés par NAS (Nécessité Absolue de Service) qui voit ses droits réduits par des courriers de chefs d'établissement sans aucun fondement juridique!

- Nous sommes satisfaits que l'Education Nationale, sur décision de justice à la demande de l'UNSA, applique enfin le versement des indemnités REP pour tous les personnels. **C'est une immense victoire de l'UNSA-Education au service des personnels.**

- Nous exigeons du recteur que des instructions soient données aux chefs d'établissement pour que l'ensemble des personnels AED détachés dans les vies scolaires ne soit effectivement en poste que dans les vies scolaires, afin de ne pas déstabiliser ce pilier de l'établissement.

Le SE-UNSA reste vigilant sur le droit à la formation des Cpe et AED afin qu'il n'y ait aucune entrave.

Mohamed BAHLOUL



## Les formations du SE-UNSA Guyane

Les formations syndicales ont pour but de vous accompagner dans le métier. Elles vous permettent d'avoir une meilleure connaissance des textes qui régissent nos professions.

- **Qui peut y participer ?** Nos adhérents en priorité ! A titre exceptionnel, certaines formations pourront être ouvertes à tous. A savoir, chaque personnel a droit à 12 journées de formation syndicale par an.
- **Comment s'inscrire ?** Les inscriptions devront se faire sur notre site. Les informations précises sont données à l'annonce de chaque formation.

## Permanences

### CALENDRIER PREVISIONNEL DU 1ER TRIMESTRE

Les permanences ont lieu du lundi au vendredi de 9h à 12h.  
L'après-midi, uniquement sur RDV.  
**Attention :** il est conseillé de téléphoner avant tout passage au siège quel qu'en soit le motif (déposer un dossier, s'inscrire à nos stages, régler une cotisation syndicale, demander un accompagnement syndical, etc.)

THEME	LIEU	DATE
« Moi, AED »	Cayenne, Kourou St Laurent	Septembre 2022
« AESH, Contractuels »	Rémire-Montjoly St Laurent	Vendredi 21.11.22 Vendredi 14.11.22
« Et moi, directeur d'école »	Rémire-Montjoly St Laurent	Mardi 29.11.22 Janvier 2023
« Début de carrière »	Rémire-Montjoly St Laurent	Mardi 15.11.22 Vendredi 18.11.22
« Moi, titulaire remplaçant »	Cayenne	Décembre 2022
« Mon argent et moi »	Cayenne Maripasoula St-Laurent	Lundi 05.12.22 Février 2023 Mars 2023

## Planning des RIS 1<sup>er</sup> trimestre 2022-2023

Grand Santi	Mercredi 5 octobre
Pays amérindien	Mercredi 12 octobre
Papaïchton/Loka et Kourou	Jeudi 13 octobre
Iracoubo/Sinnamary	Mardi 11 octobre
Cayenne et Macouria/Montsinéry	Vendredi 14 octobre
Saint-Georges/Régina	Lundi 17 octobre
Matoury/Stoupan/Roura/Kay	Mardi 18 octobre
Mana et Rémire-Montjoly	Mercredi 19 octobre
Apatou	Jeudi 20 octobre
Saint-Laurent et	Vendredi 21 octobre
Monfina	Mercredi 23 novembre
Providence et Apaguy	Jeudi 24 novembre



### Nous contacter

SE-UNSA Guyane  
3572, Route de Montabo  
97300 CAYENNE  
0594 31 02 10/06 94 38 26 46 /  
06 94 48 22 40  
973@se-uns.org  
http://sections.se-uns.org//973  
Twitter : SEUNSA Guyane  
Facebook : Se Unsa Guyane